

## Résultats des enquêtes nationales

Depuis plus d'un an l'ANEPF (Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France) a lancé des enquêtes d'évaluation concernant les stages des études de pharmacie. Le sentiment des étudiants à propos de leurs stages, pas toujours à la hauteur de leurs espérances, a été l'élément déclencheur de cette démarche nationale. Le but de ces questionnaires d'évaluation est de disposer d'une base de travail fiable qui reflète le ressenti de tous les étudiants en pharmacie de France. Ainsi, l'ANEPF peut travailler avec le Collège des Maîtres de stage à l'amélioration des stages en s'appuyant sur les points positifs et négatifs qui émanent de ces enquêtes.

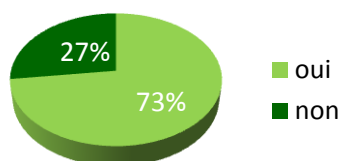
Les questionnaires ont été distribués à toutes les associations locales d'étudiants en Pharmacie de France en format papier.

### 1- Le stage d'initiation officinale :

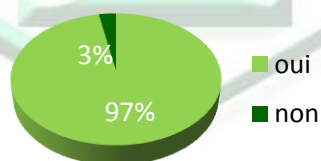
Au total, 8491 questionnaires concernant ce stage ont été dépouillés. L'important nombre de répondants fait de ces résultats une base de travail fiable. Quelques conclusions peuvent déjà en être tirées.

#### a) La durée du stage

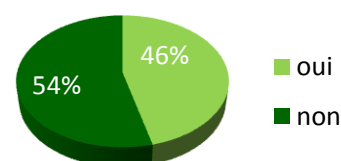
*Avez-vous trouvé ce stage trop long ?*



*Étiez-vous chargé de la réception et du rangement des commandes?*



*Avez-vous perçu une gratification liée à vos activités à l'officine dans le cadre de votre stage?*



D'après ces résultats une majorité des étudiants trouve ce stage de six semaines en officine trop long. Plusieurs explications sont possibles. En effet, les étudiants de première ou de deuxième année ont des connaissances limitées sur le médicament. Ainsi il est difficile d'optimiser six semaines de stage et d'acquérir des notions pratiques si la théorie n'est pas encore là. L'étudiant ne se voit donc pas confier des tâches autres que le rangement des commandes et c'est ce qu'il regrette.

De plus, beaucoup d'étudiants autofinancent leurs années d'études. La période estivale est donc privilégiée pour obtenir une rémunération temporaire et beaucoup d'entre eux se retrouvent en difficultés.

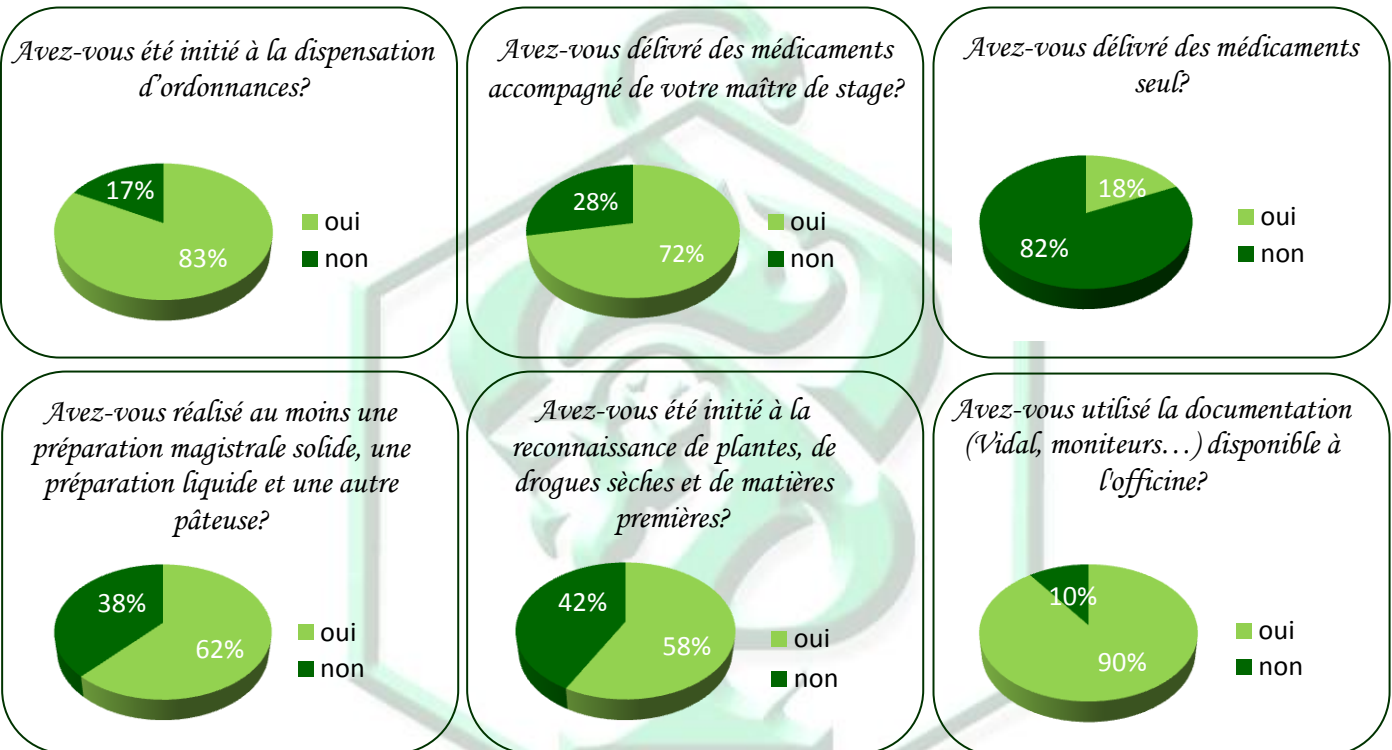
Une réévaluation à la baisse de la durée du stage est d'actualité, cette volonté peut donc être confortée par ces résultats nationaux. D'ailleurs, une durée de quatre semaines est plébiscitée par la majorité des étudiants.

## b) Les objectifs du stage

Théoriquement, les objectifs du stage d'initiation officinale sont :

- Être initié à la dispensation de médicaments
- Recevoir une formation sur :
  - les posologies,
  - la reconnaissance des plantes, drogues sèches et matières premières
  - la législation
  - les préparations officinales

Les résultats obtenus :



Si plus de quatre étudiants sur cinq ont été initiés à la dispensation d'ordonnances (en y ayant assisté), plus d'un étudiant sur quatre n'a pas délivré de médicament accompagné de son maître de stage. Ce qui signifie que pour ces étudiants là, il n'y a pas eu de mise en situation de délivrance. Le but du stage d'initiation officinale est aussi de permettre à l'étudiant de s'orienter, de se retrouver au comptoir qui constitue le cœur de notre métier, afin qu'il puisse évaluer son intérêt pour la profession de pharmacien d'officine. Il y a donc un manque pour plus d'un étudiant sur quatre. Pour les autres, 18% tout de même délivrent seuls ce qui n'est ni à la portée, ni le rôle, ni l'objectif d'un étudiant de premier cycle. De plus, la profession en est décrédibilisée de par leur logique incompétence au comptoir.

D'après ces résultats, une partie qui ne représente pas la majorité des maîtres de stage ne respecte pas les objectifs alloués à ce stage. Il serait peut être nécessaire d'adresser au maître de stage au même titre qu'à l'étudiant, un guide de stage lui informant point par point les divers objectifs.

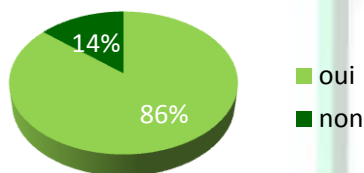
De la même manière, il serait intéressant d'imposer à chaque stagiaire une liste obligatoire d'ordonnances types (traitant la douleur, le diabète, l'hypertension artérielle...etc) à délivrer avec le maître de stage. Puis, de chercher dans les documents disponibles à l'officine (comme le font déjà 90% d'entre eux) les médicaments vus afin de dégager simplement les grandes classes thérapeutiques. Ceci pour permettre une approche plus approfondie et plus motivante que la réception des commandes.

Concernant les préparations, les résultats obtenus sont quelque peu décevants puisque plus d'un étudiant sur trois ne réalise pas toutes ces préparations alors qu'il s'agit d'un des objectifs du stage. C'est d'autant plus regrettable que les préparations sont la source de la pharmacie. Cependant, l'implication du maître de stage ne peut pas être remise en cause puisqu'il est tout à fait probable qu'aucune préparation ne soit demandée durant 6 semaines de stage. Cependant l'étudiant regrette en général de ne pas avoir fait de préparation, ni même d'avoir pu « gaspiller » pour sa formation des matières premières qui ne représentent pas un coût important.

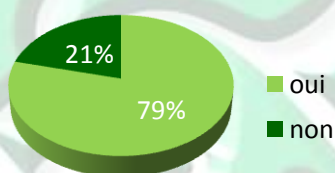
Il en est de même pour la reconnaissance de matières premières, plantes et drogues sèches. Presque la moitié des étudiants n'y est pas initiée alors qu'il s'agit d'un objectif du stage et que toutes les pharmacies d'officines possèdent des matières premières, des plantes sèches...etc. Alors est-ce un oubli ou un manque d'investissement du maître de stage sur ce point ? Les maîtres de stage ont-ils connaissance de cet objectif ?

### c) Relations avec le maître de stage et l'équipe officinale :

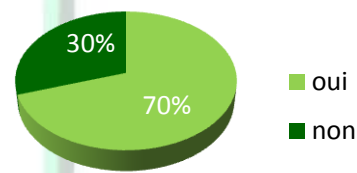
*Vous-êtes vous senti encadré durant votre stage?*



*Avez-vous eu l'impression de participer à la vie de l'officine?*



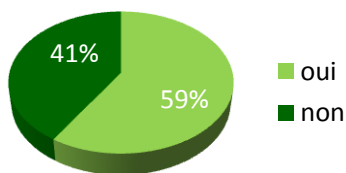
*Pensez-vous que votre maître de stage était un bon pédagogue?*



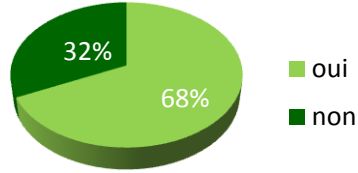
Ces résultats sont positifs pour les maîtres de stage. Ils témoignent de leur pédagogie et de leur investissement certain pour l'étudiant qui se sent intégré à l'équipe. Cependant, 14% des étudiants ne se sentent pas encadrés pendant leur stage, alors que font-ils pendant six semaines ? Pour 21% d'entre eux, la réception des commandes comme unique travail ne leur donne pas l'impression de faire partie de l'équipe officinale. D'où la nécessité d'inclure dans les objectifs des travaux plus ludiques et encourageants ?

### d) Bilan/évaluation :

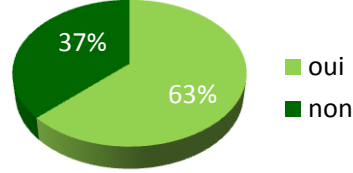
*Avez-vous subi un examen oral ou écrit sur les connaissances acquises au cours du stage?*



*Avez-vous rendu un rapport de stage?*



*Ce stage vous a-t-il donné envie d'exercer en officine?*



Beaucoup d'étudiants ne sont pas contrôlés sur la bonne acquisition de connaissances à la fin de leur stage. Il serait bon comme dit précédemment d'inclure dans les objectifs le fait d'assister à la délivrance d'ordonnances type (diabète, hypertension artérielle, douleur, stupéfiants...etc.) puis de réaliser des mini-exposés sur ces délivrances à l'équipe officinale. De la même manière, inclure des objectifs plus ludiques: trouver pour les principales indications en officine (diabète, HTA, migraines, douleur... etc) quelques exemples de médicaments à chercher dans le Vidal par exemple puis présenter à l'équipe officinale un mini exposé ?

Au final, la proportion d'étudiants qui à la suite du stage souhaiteraient s'orienter en filière officine reflète approximativement la réalité. En sachant que l'étudiant regrette trop souvent de ne s'occuper que du rangement des commandes, ce résultat est relativement élevé et rassure si c'était nécessaire sur le fait que la pharmacie d'officine attire toujours les étudiants.

## 2- Les stages d'application des enseignements coordonnés

Au total, 4011 questionnaires ont été dépouillés. Le nombre important de répondants nous permet encore de tirer quelques conclusions et de formuler quelques suggestions.

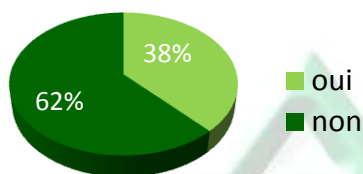
### a) Les objectifs du stage

Théoriquement, les objectifs sont :

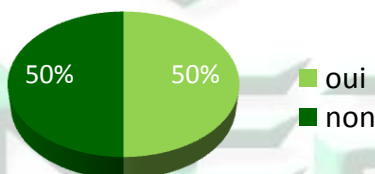
- de permettre à tous les étudiants d'appliquer en situation réelle les connaissances acquises au cours des enseignements coordonnés de 3ème et de 4ème année sur les pathologies et les classes thérapeutiques
- de travailler sur des ordonnances préalablement sélectionnées par le maître de stage en rapport avec le thème du stage
- de recevoir une formation sur la dispensation de ces ordonnances
- de présenter un cas.

Les résultats obtenus :

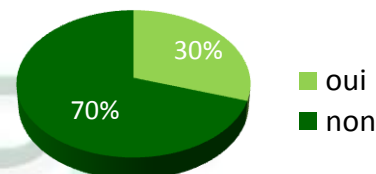
*Avez-vous participé à la délivrance d'ordonnances en rapport avec le thème du stage ?*



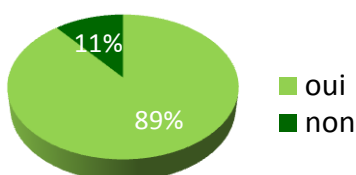
*Ce stage vous a-t-il aidé à mieux comprendre les enseignements?*



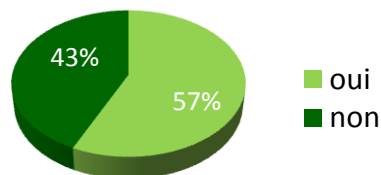
*Êtes-vous allé fréquemment au comptoir?*



*Avez-vous réalisé des commentaires d'ordonnances ?*



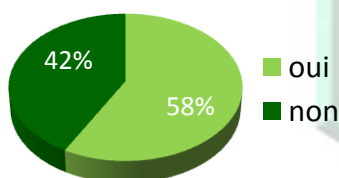
*Avez-vous rangé les caisses de médicaments?*



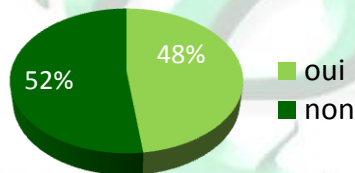
Le commentaire d'ordonnance semble être le seul objectif réellement atteint. Par contre après comparaison des statistiques obtenues, il apparaît qu'un étudiant de premier cycle en stage d'initiation officinale se retrouve plus au comptoir qu'un étudiant de deuxième cycle en stage d'application des enseignements coordonnés. Pourtant, les connaissances sur le médicament en deuxième cycle commencent à être intéressantes et le stage prend tout son sens si le maître de stage accompagne l'étudiant dans la pratique. Les étudiants regrettent que le maître de stage ne leur fasse pas davantage découvrir la pratique au comptoir, ce à quoi ils aspireraient tous. Ils aspireraient également à analyser des ordonnances avec le maître de stage au comptoir et non pas dans le préparatoire comme le suggèrent ces résultats. En effet, dans ces conditions l'avantage d'un stage par rapport à un enseignement de commentaire d'ordonnance dispensé à la faculté paraît limité. Une majorité d'étudiants retrouve malheureusement son travail d'initiation officinale qu'est la gestion des commandes. Le rangement des médicaments est cependant une étape obligatoire à tout stade de la vie professionnelle pour découvrir le boîitage, les médicaments, mais aussi les dispositions et l'organisation d'une officine dans laquelle nous serions amenés à effectuer un remplacement. En revanche, lors d'un stage portant sur un thème précis d'une durée d'une semaine, le rangement d'une commande répartiteur semble inadapté, inutile et n'apparaît d'ailleurs pas dans les objectifs. Ceci peut expliquer le fait que la moitié des étudiants n'a pas été aidée par le stage pour la compréhension des enseignements théoriques et que plus de la moitié des étudiants n'a pas trouvé le stage intéressant (Cf paragraphe b).

#### b) Relation avec le maître de stage et l'équipe officinale

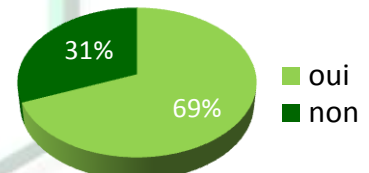
*Votre maître de stage avait-il préparé votre venue?*



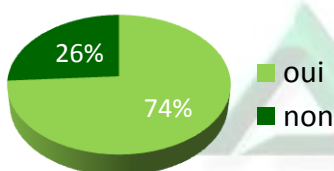
*Avez-vous trouvé ce stage intéressant?*



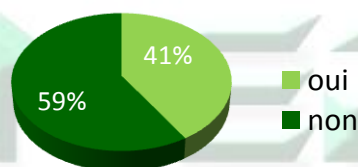
*Vous-êtes vous senti encadré pendant votre stage ?*



*Diriez-vous de votre maître de stage qu'il a fait preuve de pédagogie ?*



*Avez-vous trouvé ce stage trop long?*



Ce que montrent ces résultats, c'est que les étudiants n'ont pas réussi à faire le lien entre la théorie et la pratique comme en témoignent les 52% d'étudiants pas intéressés par le stage et les 50% précédents pour qui le stage n'a pas aidé à la compréhension théorique. Plusieurs raisons possibles : un manque d'investissement possible de l'étudiant, un manque d'investissement du maître de stage dont plus de 40% ne préparent pas la venue du stagiaire, de mauvaises bases théoriques.

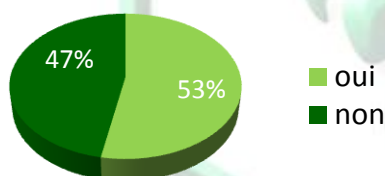
Le nombre de maître de stage ne préparant pas la venue d'un stagiaire est conséquent, on peut imaginer que le stage qui en découle ressemble à une dissertation sans plan ce qui ne facilite pas la compréhension de l'étudiant et son intérêt. Il apparaît pourtant que le maître de stage fait preuve de pédagogie.

Le fait que le plus grand nombre des pharmaciens ne prépare pas la venue du stagiaire mais que l'encadrement soit satisfaisant laisse à penser que c'est l'équipe officinale qui l'encadre. Une interaction insuffisante avec les pharmaciens ou trop importante avec les préparateurs en pharmacie peut-elle expliquer que l'étudiant ne manifeste pas vraiment d'intérêt pour ce stage et que le lien avec la théorie ne semble pas vraiment évident ? Malgré tout, six étudiants sur dix pensent que le stage n'est pas trop long. Ce qui signifie que la majorité des étudiants considère le concept bon et qu'il peut être une réelle opportunité en termes de formation si les objectifs sont atteints.

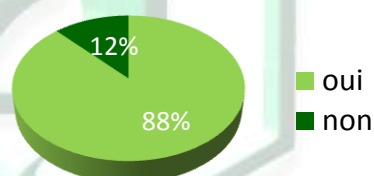
D'après les objectifs officiels de ce stage d'application des enseignements coordonnés, « mettre de côté » quelques ordonnances en rapport avec le thème du stage semble être le minimum pour le maître de stage, la majorité d'entre eux ne le fait pourtant pas. Une nouvelle fois, nous nous demandons si les objectifs clairement établis pour l'étudiant en sont de même pour le pharmacien maître de stage ?

### c) Bilan/évaluation

*Avez-vous réalisé un exposé présenté à l'équipe officinale sur un sujet en rapport avec le thème de votre stage?*



*Avez-vous produit un rapport de stage, un commentaire d'ordonnances ou un autre travail ayant servi d'évaluation?*



La grande majorité des étudiants conformément aux objectifs établis a présenté un cas à l'équipe officinale, ce qui est positif. Suivant les protocoles de contrôle des connaissances de chaque faculté, certains étudiants ont dû réaliser en plus un exposé sur un sujet imposé par le maître de stage en rapport avec le thème du stage.

Ce qu'il faut retenir de l'évaluation de ce stage d'application des enseignements coordonnés, c'est que les étudiants apprécient le concept malgré le travail demandé pas toujours en rapport avec les objectifs et leur niveau d'étude. Ils y voient un intérêt en termes de mise en pratique de leurs connaissances théoriques qui pourrait cependant être améliorée en mettant davantage l'accent sur le comptoir et la dispensation d'ordonnances en rapport avec le thème du stage.

Pour conclure sur ces stages en pharmacie d'officine, il est souvent pointé du doigt l'investissement du maître de stage. Mais comme dit précédemment, les objectifs ne sont peut-être pas aussi clairement exposés aux maîtres de stage qu'aux étudiants. Ils seraient alors logiquement non atteints alors que le maître de stage peut être pédagogiquement très performant.

Il est utile de rappeler que le but de ces évaluations n'est pas de juger les qualités intrinsèques de chaque maître de stage mais plutôt de permettre à chaque étudiant de recevoir une formation la plus satisfaisante possible. Dans cette optique, il paraît important d'améliorer la formation et l'information des maîtres de stage de manière à ce que les stages qu'ils encadrent soient davantage profitables pour les étudiants. De la même manière, il paraît important que les pharmaciens conseillers de stage visitent régulièrement les officines des maîtres de stage de manière à vérifier que les matières premières, drogues sèches...etc sont bien toujours présentes.

### 3- Les stages hospitaliers

Nous avons reçu 1607 questionnaires en format papier remplis. Là encore quelques remarques peuvent être formulées même si l'encadrement de l'étudiant n'est pas fait uniquement par un pharmacien.

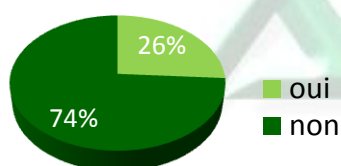
#### a) Les objectifs:

Théoriquement, les objectifs du stage hospitalier sont :

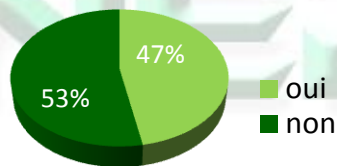
- de familiariser l'étudiant avec la prescription des médicaments et des analyses biologiques,
- de l'aider à résoudre les problèmes posés par les suivis thérapeutiques et biologiques
- de l'aider à assurer ses fonctions professionnelles ultérieures d'information, de vigilance et de gestion.

Les résultats obtenus :

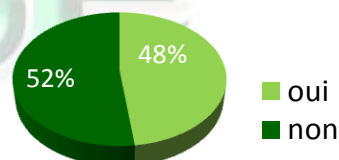
*Avez-vous participé à la dispensation de médicaments?*



*Vous-êtes vous familiarisé avec la prescription des médicaments et des analyses biologiques ?*



*Avez-vous participé à des consultations?*



Ces résultats montrent que la réalité est loin de rejoindre les attentes au sujet des stages hospitaliers.

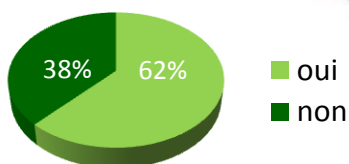
En effet, trois étudiants sur quatre ne participent pas à la dispensation de médicament. En réalité, il y a peu de stage offrant la possibilité de délivrer des médicaments aux patients ambulatoires. De plus, ce sont les infirmières qui bien souvent viennent à la pharmacie hospitalière récupérer les traitements pour les malades des services. L'affectation à un service clinique est courante mais elle mêle externes et internes en médecine, médecins du service...etc. Ce sont les signes cliniques et diagnostics qui font l'objet de discussions, moins la dispensation du traitement. Donc finalement, c'est un résultat assez logique, d'autant plus que la dispensation de médicaments n'est pas un objectif officiel des stages hospitaliers. Cependant on peut imaginer que cela puisse intéresser et impliquer les étudiants.

Se familiariser avec la prescription des médicaments et des analyses biologiques n'est pas chose facile lorsqu'on ne participe pas aux consultations, ce qui est le cas pour 52% des étudiants. Et même en participant aux consultations, l'interaction médecin hospitalier/étudiant en pharmacie n'est pas très aisée. Les étudiants qui apprennent le plus sont ceux qui ont la chance d'être encadrés par un pharmacien avec qui ils s'initient à l'analyse critique d'ordonnances. Mais ce n'est pas le cas de tous. Certains étudiants n'interagissent pas avec la pharmacie hospitalière et ainsi ne sont pas en contact avec le médicament pendant leur stage.

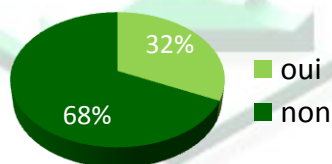
Avec du recul, les objectifs ne semblent pas adaptés à la réalité des stages hospitaliers. De plus, il serait intéressant à l'avenir que ces stages soient repensés de manière à ce que les objectifs pour les étudiants en médecine et en pharmacie se recourent. Et ce dans le but d'encourager la collaboration entre futurs professionnels de santé, avec par exemple, des analyses critiques de prescriptions permettant de réfléchir à des alternatives thérapeutiques. Le simple fait de connaître le rôle du pharmacien et de se rendre compte de ses connaissances pourrait adoucir bien des comportements et ainsi permettre dans le futur une collaboration multidisciplinaire en termes de soins.

#### b) Le contenu du stage

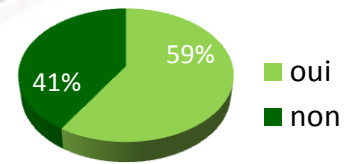
*Avez-vous été encadré?*



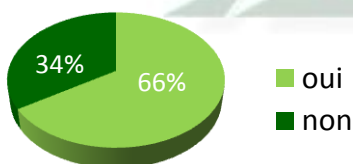
*Votre présence est-elle indispensable au bon fonctionnement du service?*



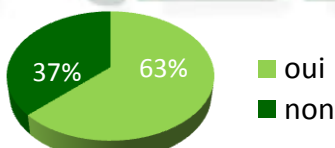
*Avez-vous fourni un travail en rapport avec vos compétences ?*



*Avez-vous trouvé cette expérience enrichissante pour votre formation ?*



*Trouvez-vous que ce stage est trop long pour ce qu'il apporte à votre formation?*



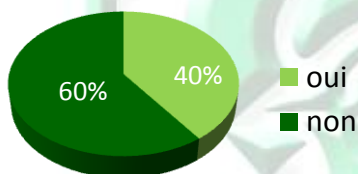
Il apparaît souvent d'après ces résultats que l'étudiant n'est pas assez encadré, que sa présence est superflue et que son travail n'est pas celui d'un imminent pharmacien. En effet, il existe chaque année dans les facultés une problématique qui est celle du nombre de postes de stage hospitalier disponibles pour l'année à venir. Il doit y avoir autant de postes que d'étudiants ce qui pose parfois problème et ce qui peut encourager notamment des créations de postes qui ne sont pas forcément nécessaires à la bonne marche d'un service.

Ainsi l'étudiant peut être amené à réaliser un travail qui n'est pas en rapport avec ses futures missions de professionnel de santé. Ce pourrait être pour cette raison que certains étudiants ne trouvent pas cette expérience enrichissante pour leur formation, et de ce fait trop longue pour ce qu'elle apporte.

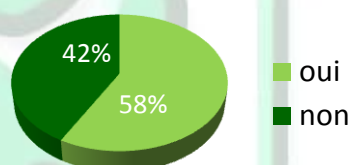
L'expérience peut aussi paraître trop longue pour les futurs pharmaciens d'officine notamment, qui théoriquement n'exerceront pas en milieu hospitalier. En effet, un stage d'une telle durée réalisé en pharmacie d'officine ne serait-il pas plus profitable pour ces étudiants là ?

### c) Bilan/évaluation

*Avez-vous été évalué par un examen oral ou écrit à la fin de ce stage?*



*Avez-vous dû rendre un mémoire ou un rapport de stage?*



Au final, beaucoup d'étudiants ne sont pas évalués sur l'acquisition de connaissances et sur la validation des objectifs primitifs. Le manque de temps et la surcharge de travail pour les pharmaciens/médecins peuvent être des facteurs d'encadrement faible de leur part, ce dont souffrent les étudiants en stage hospitalier.

Mais il s'agit là d'une toute autre problématique.

## 4- Le stage de pratique professionnelle : 6<sup>ème</sup> Année filière officine.

Au total, 853 questionnaires ont été dépouillés. Nous avons utilisé deux méthodes pour la diffusion de ces questionnaires : une méthode informatique grâce à un questionnaire en ligne et une méthode en format papier en opérant de la même manière que pour les stages ci-dessus.

### a) Les objectifs :

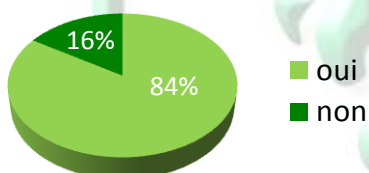
Les objectifs officiels du stage de pratique professionnelle sont multiples et se repartissent en thèmes :

- dispensation du médicament
- préparation du médicament
- conseils et éducation pour la santé
- autres compétences (phytothérapie, cosmétologie...etc)
- information et communication
- formation continue
- gestion de l'officine

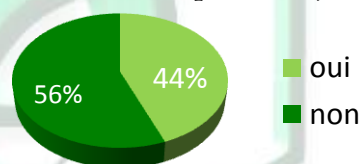
La grande majorité des questions présentées dans ce questionnaire est tirée des objectifs développés dans le guide de stage édité par l'Ordre National des Pharmaciens. L'interprétation des résultats a été faite avec l'aide des parties « tribune libre » remplies par les étudiants.

### b) Le stage :

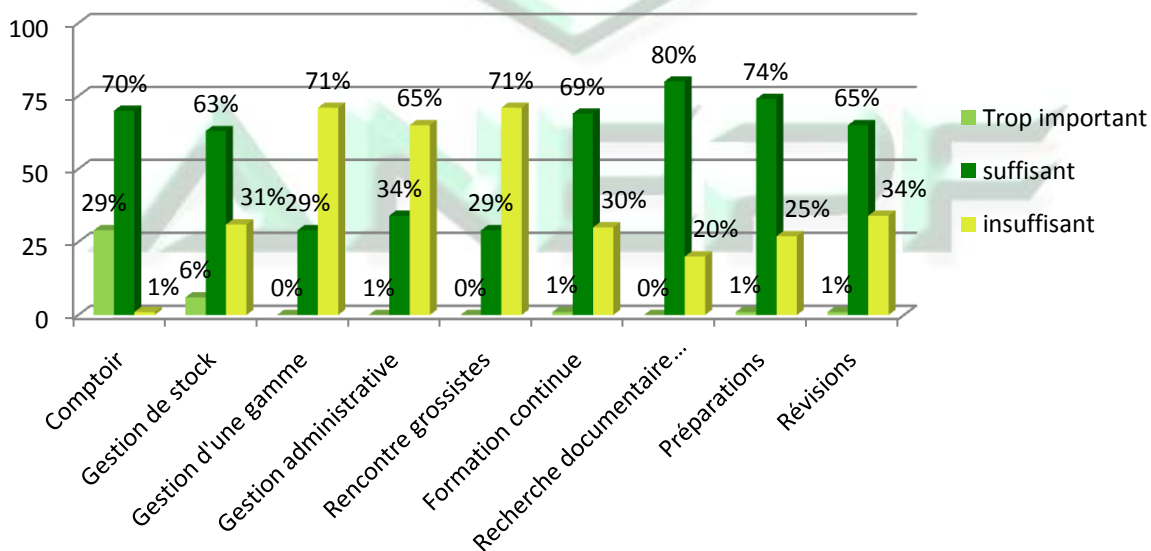
Êtes vous satisfait de votre stage?



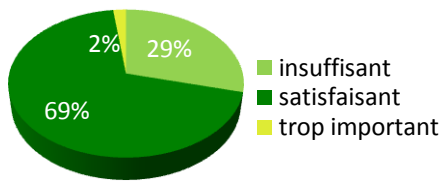
Votre maître de stage vous a-t-il confié une tâche particulière durant votre stage (gestion d'une gamme, assurance qualité...etc)



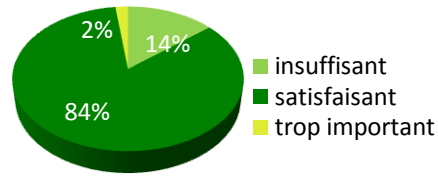
Comment évalueriez-vous le temps passé sur les activités suivantes?



*Selon vous, le temps passé avec votre maître de stage était:*



*Selon vous, le temps passé avec le pharmacien adjoint était:*



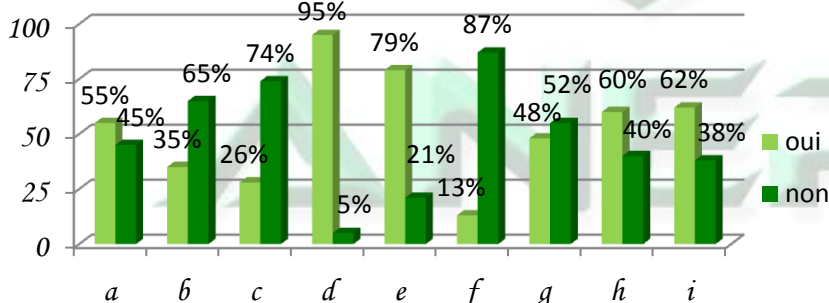
On observe un taux de satisfaction important concernant ce stage, ce qui est très positif. Cependant, une majorité d'étudiants aurait voulu se voir confier une tâche précise lui donnant une certaine responsabilité et le mettant davantage dans la peau d'un pharmacien titulaire. Néanmoins confier un travail à un étudiant pour 6 mois implique un changement d'organisation dans l'équipe officinale qui peut être difficile, d'autant plus qu'il est pour une courte durée. Il serait donc plus réalisable de faire travailler l'étudiant en binôme sur plusieurs secteurs et ce, en fin de stage quand l'étudiant est à l'aise sur son lieu de stage.

Les étudiants regrettent de ne pas avoir pu se « libérer » davantage du comptoir pour se former dans d'autres domaines qu'ils ne peuvent découvrir qu'en stage et qu'ils n'abordent pas ou très peu à la faculté comme par exemple la gestion d'une officine. Il n'est évidemment pas question d'apprendre à gérer une officine en six mois comme un pharmacien titulaire, mais d'avoir des bases solides permettant de prendre rapidement des responsabilités, ce à quoi aspire tout étudiant en pharmacie.

On observe aussi qu'1 étudiant sur 4 ne peut pas s'exercer assez sur les préparations avant son examen. Il est cependant possible de se rendre occasionnellement dans une officine de sous-traitance, ce qui est néanmoins dommage aux vues du faible coût des matières premières et de la production de telles préparations. Comme durant le stage officinal d'initiation, l'étudiant regrette de ne pas pouvoir « gaspiller » des matières premières pour sa formation et la préparation de son examen final.

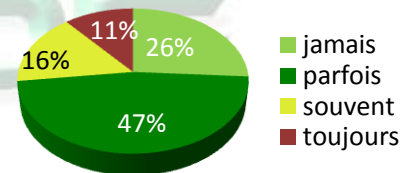
Le temps passé avec les pharmaciens est satisfaisant bien qu'environ 1 étudiant sur 3 aurait aimé interagir davantage avec le pharmacien titulaire. Cela expliquerait pourquoi les stagiaires ne sont, à leur goût, pas assez formés à la gestion d'une officine.

### c) La dispensation :



- Avez-vous participé à des entretiens pharmaceutiques avec des patients atteints de pathologies chroniques?
- Avez-vous participé à des campagnes de dépistage? (ex: diabète, vitrines, actions éducatives...)
- Avez-vous rédigé des déclarations de pharmacovigilance?
- Avez-vous délivré des stupéfiants?
- Votre maître de stage vous a-t-il formé pour le conseil associé?
- Votre maître de stage vous a-t-il confié la rédaction de fiches "conseil"?
- Avez-vous appris à consulter le dossier pharmaceutique lors de délivrance?
- Avez-vous été sensibilisé à son intérêt?
- Savez-vous créer un dossier pharmaceutique?

*Vos ordonnances étaient-elles vérifiées par un pharmacien?*



On observe qu'une grande liberté est laissée aux stagiaires puisque beaucoup de leurs ordonnances ne sont pas vérifiées par un pharmacien. Les étudiants profitent donc de la confiance qu'on leur accorde et peuvent mesurer toute la responsabilité qu'implique la dispensation de médicaments. Cette confiance permet également au plus grand nombre de stagiaires de délivrer des médicaments stupéfiants qui suivent une traçabilité spécifique.

La loi Hôpital-Patient-Santé-Territoire (HPST) à travers l'article 36 confie les missions de dépistage et de prévention aux réseaux de proximité dont fait partie le pharmacien. Cependant, peu d'étudiants y participent ou y sont sensibilisés. Pourtant le stage serait le moment propice pour acquérir quelques réflexes. Les entretiens pharmaceutiques sont aussi une notion introduite par le texte de la loi HPST et les étudiants n'y sont pas tous sensibilisés. Les étudiants vont être confrontés très prochainement à cette mission sans avoir pu prendre exemple sur une personne d'expérience. Il y a donc un manque qui contribue encore à l'allongement de la durée d'adaptation à la vie professionnelle après la faculté.

De manière générale, la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) note une participation encore trop faible mais en progression des pharmaciens pour les déclarations de pharmacovigilance. Il s'agit pourtant d'une mission crédible de santé publique, le pharmacien en tant que professionnel du médicament est le mieux placé pour remplir ce type de déclaration. Mais peu d'étudiants y sont finalement initiés, soit 26%. Cependant ce résultat est à pondérer puisqu'il est possible qu'aucune déclaration n'ait été nécessaire durant la période de stage. La rédaction d'une telle déclaration peut néanmoins être expliquée par un pharmacien.

La majorité des étudiants est sensibilisée par leur maître de stage au conseil associé, domaine de prédilection du pharmacien au comptoir. Mais cela n'est pas le cas pour 1 étudiant sur 5 tout de même. Ce qui signifie que l'étudiant a dû se former seul, certainement en plus de temps et qu'il a peut-être quelques lacunes à la fin de son stage, au moment où il entre sur le marché du travail.

Le stagiaire ne participe a priori pas à la rédaction et à la mise à jour de « fiches conseil » destinées aux médicaments en libre accès. Mais toutes les pharmacies d'officine n'ont pas d'espace de « libre accès ». Il est toutefois dommage que la majorité des étudiants n'ait pas eu à mettre à jour des fiches conseil à l'attention de l'équipe officinale de manière à apporter ses connaissances nouvelles.

Enfin, le dossier pharmaceutique est au départ une initiative du pharmacien. Lors de la dispensation, elle constitue la valeur ajoutée du pharmacien acteur de santé par rapport à la grande distribution, œuvrant pour le bien-être du malade, son observance et sa compliance. On constate qu'un nombre important d'étudiants n'y est pas sensibilisé et que ce n'est pas un réflexe de le consulter au moment de la délivrance. Presque 2 étudiants sur 5 ne savent pas créer un dossier patient, ils font pourtant tous beaucoup de comptoir durant leur stage mais pas en se servant assez des nouveaux outils. Le dossier pharmaceutique encourage à adopter une nouvelle attitude lors de la délivrance que découvre un trop petit nombre d'étudiants finalement. Il est dommage que tous les maîtres de stages ne soient pas équipés pour le dossier pharmaceutique. Le débat proposé initialement par l'Ordre des Pharmaciens visant à rendre l'équipement obligatoire pour l'obtention de l'agrément maître de stage peut donc être alimenté par ces résultats.

#### d) La formation :

*Avez-vous reçu une formation spécifique (réglementation, délivrance...) venant de votre maître de stage dans les domaines suivants?*



#### **1) Maintien à domicile:**

1.1) *Votre stage vous a-t-il permis de connaître les objets de soin, le matériel médical, les articles et accessoires ainsi que leur conditions d'utilisation ?*

1.2) *Vous a-t-il permis de connaître les modes et modalités de fonctionnement des soins à l'hôpital et à domicile ?*

#### **2) Cosmétologie:**

2.1) *Connaissez-vous la réglementation qui régit ces produits ?*

2.2) *Avez-vous acquis une connaissance étoffée sur les produits (composition, mode d'action, utilisation...) pour une argumentation et un conseil adapté?*

#### **3) Aromathérapie-Phytothérapie:**

3.1) *Sauriez-vous identifier les principales plantes médicinales?*

3.2) *Connaissez-vous les sources d'approvisionnement en matières premières?*

3.3) *Vous sentiriez-vous capable d'analyser, critiquer ou conseiller une prescription?*

#### **4) Homéopathie:**

4.1) *Vous sentiriez-vous capable au terme de votre stage d'en conseiller à un patient ?*

4.2) *Vous sentez-vous capable d'interpréter et de commenter une prescription?*

4.3) *Votre maître de stage vous a-t-il enseigné les règles de nomenclature et de remboursement pour ces médicaments?*

4.4) *Vous a-t-il enseigné les modalités d'approvisionnement et de gestion?*

#### **5) Micronutrition:**

5.1) *Connaissez-vous la réglementation qui régit ces produits?*

5.2) *Avez-vous acquis une connaissance étoffée sur les produits (composition, mode d'action, utilisation...) pour une argumentation et un conseil adapté?*

#### **6) Médicaments vétérinaires:**

6.1) *Votre maître de stage vous a-t-il enseigné les modalités d'approvisionnement et de gestion de ces produits?*

6.2) *Vous a-t-il expliqué leur environnement juridique et économique?*

6.3) *Vous a-t-il expliqué les conditions particulières de délivrance du médicament humain pour les animaux?*

#### **7) Orthopédie:**

7.1) *Vous sentez-vous prêt à délivrer du "petit appareillage d'orthopédie"?*

7.2) *Connaissez-vous les conditions d'agrément par l'assurance maladie?*

7.3) *Avez-vous pu approfondir vos connaissances sur les objets et articles?*

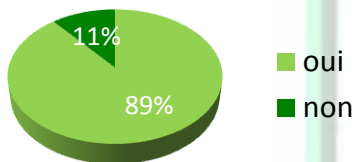
7.4) *Sur la prise de mesures ?*

Les questions rapportées ci-dessus sont issues du guide du stage de pratique professionnelle édité par l'Ordre National des Pharmaciens. Certains domaines n'ont pas pu être découverts par les étudiants pour deux raisons possibles: soit leur maître de stage ne leur a pas donné d'explication, soit la pharmacie d'officine dans laquelle ils ont effectué leur stage n'a pas développé ce secteur d'activité.

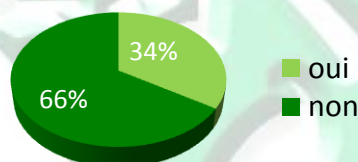
Ces points font partie des objectifs du stage mais incluent un bagage théorique qui ne s'apprend pas en stage. Par exemple, les étudiants en majorité ne se sentent pas capables de commenter des ordonnances d'homéopathie mais l'implication du maître de stage ne peut pas être remise en cause car tout ne s'apprend pas en stage. Par conséquent, ces résultats montrent pour certains points des lacunes dans l'enseignement théorique.

Tous les points ci-dessus étant des objectifs que l'Ordre de Pharmaciens définit, toutes les officines dont le titulaire est agréé maître de stage devraient développer ces secteurs d'activité, ce qui n'est pas le cas. Cette question pointe du doigt une inégalité entre les lieux de stage et une inadéquation entre les officines accueillant des stagiaires et les objectifs officiels. Il conviendrait peut-être de retravailler ces derniers en admettant que tout ne peut pas être vu en 6 mois ou en réfléchissant à une évaluation des pharmacies d'officine avant que le pharmacien titulaire n'obtienne l'agrément maître de stage.

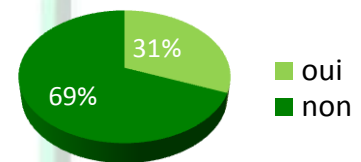
*Auriez-vous aimé recevoir d'avantage de formation dans ces domaines?*



*Avez-vous sollicité votre maître de stage pour vous former sur d'autres sujets?*



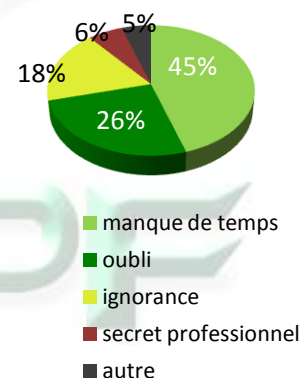
*L'a-t-il fait?*



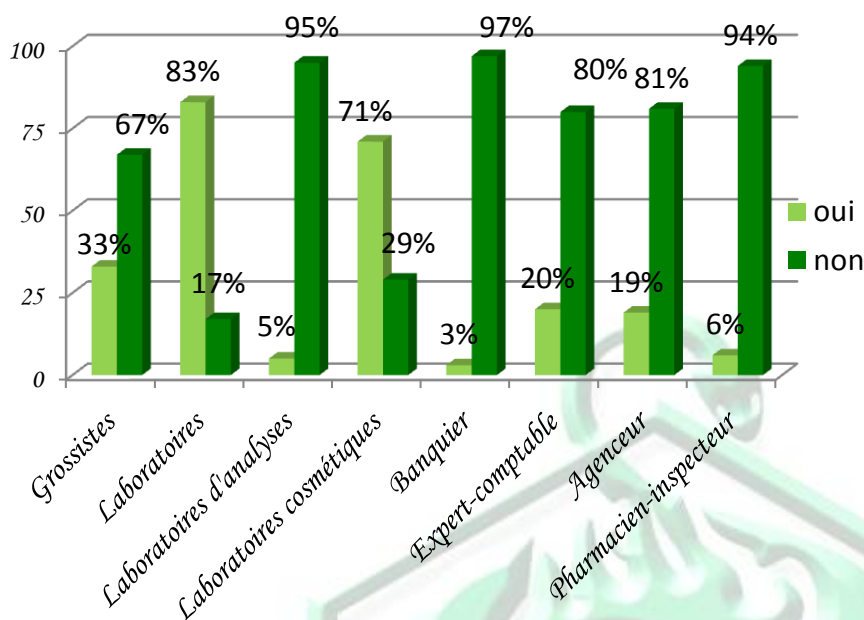
Ces résultats montrent que les étudiants sont demandeurs de formation et en voudraient davantage pour être compétents. Cela laisse penser que les 6 mois de stage n'offrent pas suffisamment de temps et que la formation théorique ne permet pas non plus aux étudiants d'être prêts à devenir des acteurs de santé.

Environ 1 étudiant sur 3 sollicite son maître de stage dans des domaines tels que : la gestion d'une officine, la comptabilité, les dépendances, l'aérosolthérapie, la gestion des premiers secours, l'assurance-qualité, les réseaux de soins...etc. Et l'on s'aperçoit finalement que peu de maîtres de stage répondent à ces sollicitations par manque de temps principalement. Certains maîtres de stage ne parlent pas de gestion d'officine de peur que leur stagiaire soit amené à travailler chez un « concurrent », c'est ce qu'ils appellent le secret professionnel.

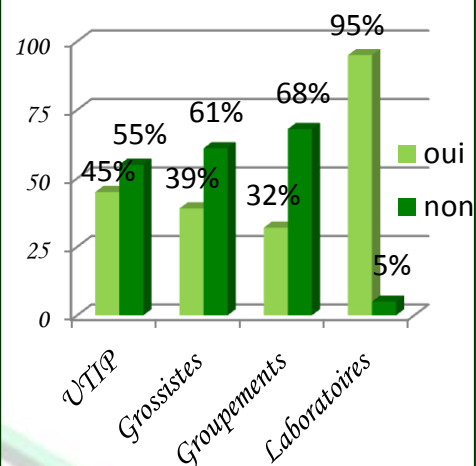
*Si non, pourquoi d'après vous?*



*Avez-vous assisté aux rencontres avec les interlocuteurs du pharmacien?*

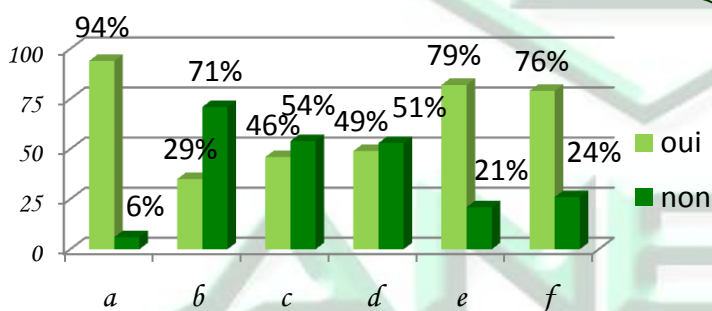


*Durant votre stage, avez-vous pu, au même titre que l'équipe officinale recevoir une formation spécifique de la part de:*



Les étudiants n'ont en général pas pu rencontrer tous les interlocuteurs du pharmacien pour des raisons de « secret professionnel » concernant le banquier, l'expert-comptable et le grossiste. Cependant ils ont pu majoritairement interagir avec les laboratoires. En règle générale, les étudiants regrettent d'être davantage assimilés à des employés de la pharmacie qu'à des stagiaires venant pour se former. Ainsi même si le stagiaire est présent lors de ces rendez-vous, les pharmaciens titulaires le demandent régulièrement au comptoir pour soulager les autres membres de l'équipe en cas de brusque affluence. Ainsi, il est difficile pour l'étudiant de « profiter » de la venue de l'interlocuteur et de suivre le rendez-vous.

Une forte proportion d'étudiants ne se sent pas stagiaire mais employé en période d'essai ou en formation.



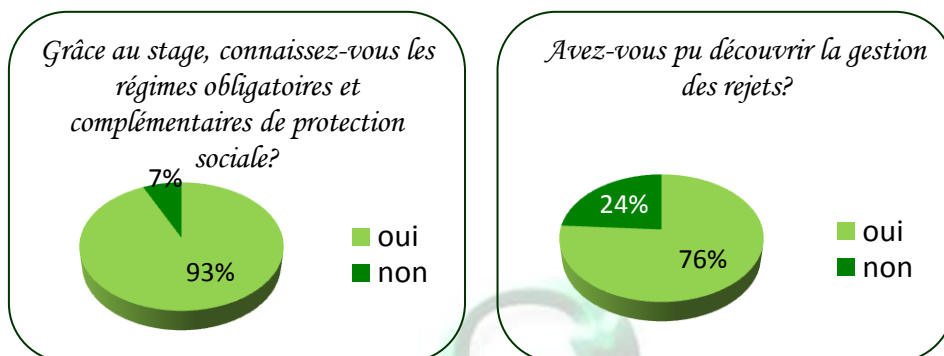
- a) Avez-vous participé aux activités du préparatoire?
- b) Avez-vous participé à la vérification et à l'identification des matières premières?
- c) Avez-vous participé à la traçabilité des lots?
- d) Avez-vous participé à l'édition des fiches de fabrication?
- e) Votre maître de stage vous a-t-il sensibilisé à la tarification des préparations, leur étiquetage et à leur délivrance?
- f) Pensez-vous avoir acquis les bonnes pratiques de préparation?

La responsabilité du préparatoire est souvent confié aux stagiaires de 6<sup>ème</sup> année officine ce qui leur permet d'acquérir d'après eux les bonnes pratiques de préparation. Par contre ils ne participent pas à la traçabilité des lots, à l'édition des fiches de fabrication et à la vérification des matières premières dans la majorité des cas, alors que ces étapes essentielles garantissent la qualité de la préparation.

Certains étudiants s'exercent sur leurs préparations dans des officines de sous-traitance. L'encadrement n'est pas fait par le maître de stage et on peut se demander s'il existe dans ces situations, ce qui expliquerait les lacunes observées.

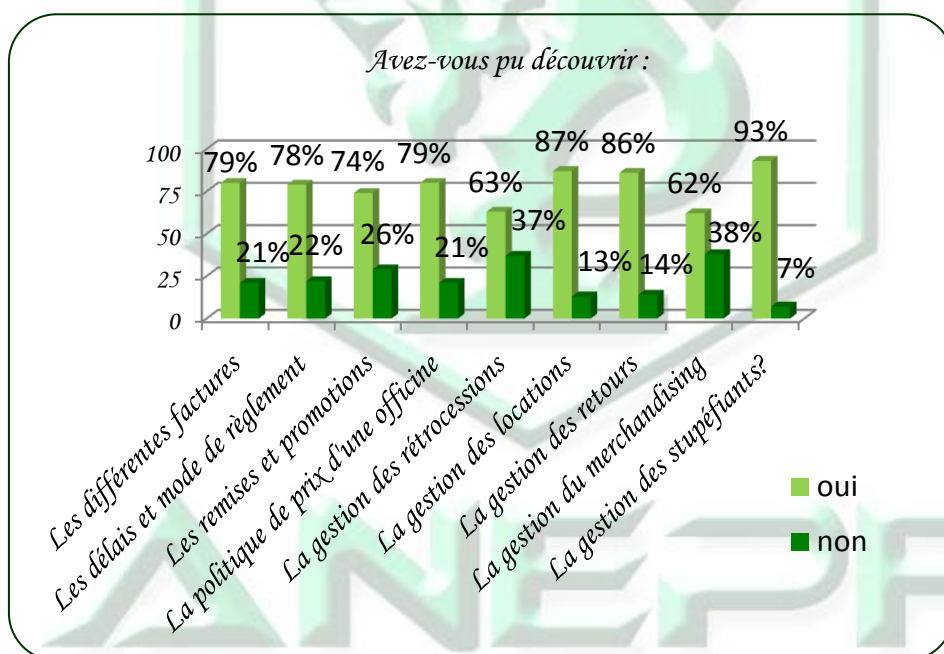
## e) La gestion :

### 1- La gestion administrative du dossier malade :



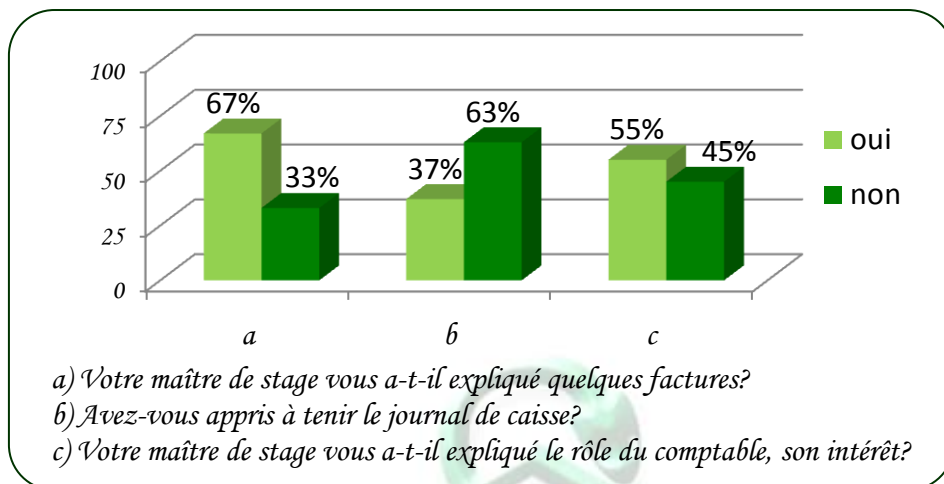
La gestion administrative est une tâche à laquelle une grande majorité des étudiants est initiée. Tant mieux puisqu'il est primordial pour le pharmacien d'officine de maîtriser les problématiques de régimes de protection sociale et ce, dès la fin du stage. La gestion des rejets est aussi bien assimilée par les étudiants qui en sont parfois responsables durant leur stage.

### 2- La gestion du stock et des commandes :



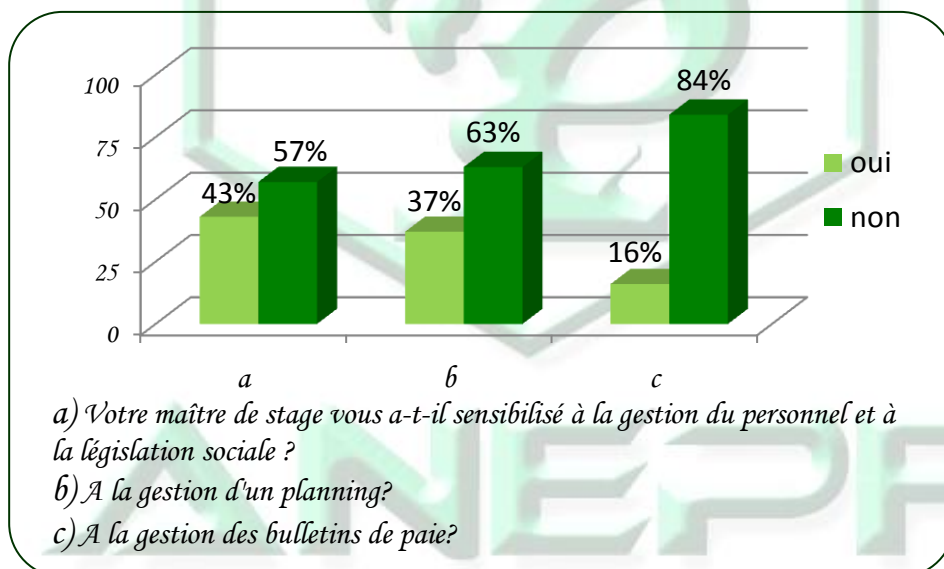
Globalement la gestion du stock et des commandes est un item qui a été expliqué aux étudiants stagiaires. Même si les statistiques sont encourageantes, on observe qu'environ 1 étudiant sur 5 n'est pas sensibilisé au travail d'un pharmacien titulaire c'est-à-dire, ce qu'appellent les étudiants la « gestion d'une officine » : quelle politique de prix adopter ? Quelle remise appliquer ? Comment fonctionne la centrale d'achat ?...etc. Autant de questions qu'aimeraient aborder davantage les étudiants avec leur maître de stage pour leur permettre de postuler rapidement et sans problème pour un emploi leur donnant des responsabilités économiques dans une officine.

### 3- La gestion comptable :



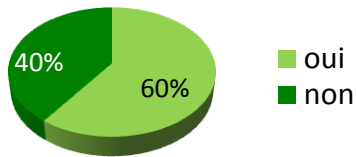
Ces résultats confirment les précédents. Un nombre important d'étudiant a été sensibilisé à la « gestion d'une officine » mais certains étudiants ont « vu » des factures sans qu'elles ne leur aient été expliquées c'est ce qu'ils regrettent, tout comme leur implication dans l'économie de l'officine qu'ils aimeraient plus importante de manière à apprendre le métier de pharmacien titulaire.

### 4- La gestion des ressources humaines :



Les étudiants ne sont généralement pas en charge de gérer les ressources humaines. Cependant, est-il nécessaire d'expliquer à l'étudiant comment faire un planning ? En revanche, dans l'optique de devenir pharmacien titulaire, ce à quoi aspire un grand nombre d'étudiants, recevoir une formation pratique en complément de celle théorique sur les bulletins de paie et la législation sociale semble essentiel. On s'aperçoit que les étudiants n'en bénéficient pas alors que d'après les parties « tribune libre », ils seraient demandeurs.

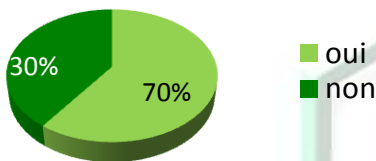
*Avez-vous eu une proposition d'embauche à la fin de votre stage?*



Ce résultat peut sembler très encourageant pour les étudiants surtout en cette période délicate pour l'emploi en pharmacie d'officine. Mais en réalité, les propositions d'embauche en question concernent pour la plupart soit l'été qui suit le stage où l'étudiant (désormais pharmacien thésé théoriquement) peut remplacer un pharmacien adjoint durant ses congés soit les samedis uniquement ce qui peut paraître léger. Les contrats à durée indéterminée en fin de stage sont rares et bien sûr cela décourage le jeune pharmacien, contraint parfois à « brader » son diplôme.

### BILAN :

*Vous sentiriez-vous capable de remplacer votre pharmacien à la fin de votre stage?*



Il est vrai que l'on pourrait se satisfaire d'un tel résultat. Mais ici nous parlons bien de pharmacien et non plus d'étudiant en pharmacie. Environ 1 étudiant sur 3 ne se sent pas prêt à travailler et être performant à la fin de ses études longues tout de même de 6 années. La faute à un enseignement théorique trop théorique justement qui ne prépare pas de futurs pharmaciens ? Ou à des structures et des programmes de stages en pharmacies pas assez professionnalisant ? Les questions restent ouvertes.

Pour conclure, plusieurs points ont été mis en évidence par ce questionnaire du stage de pratique professionnelle de 6<sup>ème</sup> année officine et plus particulièrement *via* la dernière question « tribune libre » qui demande aux étudiants quels domaines devraient être améliorés. Beaucoup d'étudiants se sentent considérés comme une main d'œuvre peu chère, employée pour remplacer un préparateur en congés. Il est vrai qu'un stagiaire ne doit pas être nécessaire à la bonne marche d'une pharmacie d'officine sinon, et c'est ce qu'il se passe, il ne peut pas découvrir et remplir tous les objectifs qui lui sont fixés. Les étudiants sont demandeurs de davantage de formation en stage sur la gestion administrative, sur ce qu'il appelle d'une manière générale « la gestion d'une officine », le métier de pharmacien titulaire, ce à quoi la majorité d'entre eux aspire.

Les étudiants aimeraient que leur pharmacien maître de stage ait un calendrier de formation énumérant tous les objectifs et aménageant un temps obligatoire pour les rencontres avec le comptable, le grossiste, les préparations, la formation continue...etc. Les objectifs sont à cocher quand ils sont atteints et le calendrier doit être envoyé au conseiller de stage qui lors d'un entretien avec l'étudiant vérifiera que tout a effectivement été vu. Un mode de fonctionnement tel que celui du Canada pourrait être envisageable où stagiaire et maître de stage se fixent des objectifs à court terme et évaluent ensemble chaque fin de semaine s'ils ont été atteints. Dans cette partie tribune libre, beaucoup d'étudiants expliquent qu'en remplissant ce questionnaire ils ont découvert certains objectifs qu'ils devaient atteindre en stage. Dans ce cas là, un calendrier de formation défini pourrait cadrer et optimiser le stage. L'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France serait bien entendu disposée à travailler avec le Collège des Pharmaciens maîtres de stage et conseillers de stage sur l'élaboration de ce calendrier de formation et plébiscite l'idée d'instaurer des « rendez-vous » obligatoires tous les mois par exemple entre maître de stage et stagiaire pour discuter régulièrement des points satisfaisants et ceux restant à améliorer. Prendre un « rendez-vous » avec son maître de stage permettrait de ne pas discuter dans la précipitation et d'encourager le maître de stage à un suivi, ce que réclament davantage les étudiants.

Est pointée du doigt dans cette partie tribune libre l'implication du maître de stage. Les stagiaires leur reprochent souvent un manque de disponibilité, un manque d'intérêt, de considération et une relation à sens unique. Les étudiants réclament que les maîtres de stage soient davantage formés à accueillir un stagiaire, informés et surtout évalués. De même, leurs motivations devraient d'après eux être examinées plus longuement avant l'obtention de leur agrément maître de stage.

---

Pour conclure, il semble intéressant aujourd'hui de travailler sur une évolution des stages des études de Pharmacie parallèle à celle du métier de pharmacien. Ceci pour que les étudiants ne terminent pas leurs études avec le sentiment amer que leur formation initiale théorique et leur formation pratique au cours des stages ne sont plus adaptés aux missions qui leurs sont déjà et leurs seront plus encore confiées au fil des années à venir.

Puissent ces enquêtes nationales aider le Collège des Pharmaciens maîtres de stage et conseillers de stage à travailler avec l'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France pour que nos stages qui constituent le cœur de notre formation se bonifient, se professionnalisent et pour que vive toujours la Pharmacie.

Thibaut Girollet  
Chargé de mission stages pour l'ANEPF  
[cmstage@anepf.org](mailto:cmstage@anepf.org)

Maxime Beltier  
Président de l'ANEPF  
[president@anepf.org](mailto:president@anepf.org)



ANEPF